



District de Maine et Loire de Football
COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE L'ARBITRAGE
SECTION DISCIPLINE ARBITRES

PROCES VERBAL N°9 – SAISON 2023/2024

Réunion du :	16 décembre 2023
Responsable :	Hervé CESBRON
Présent(s) :	Cyril BARLIER, Hervé CESBRON, Steve GABORIAU, Jean-Christophe JONCHERAY, Franck JOUSSEAUME
Excusé :	Alain FOUQUET

➔ **Les dossiers de désignations examinés concernent la période allant du 1^{er} novembre 2023 au 3 décembre 2023**

➔ **Les dossiers transmis par la CDD et examinés concernent la période allant du 1^{er} novembre 2023 au 13 décembre 2023**

Les décisions concernant des matchs de non-désignation s'appliqueront à compter du 20/01/2024.

➔ **La section a reçu 2 arbitres sur les 3 arbitres convoqués. Le 3^{ème} ne s'est pas présenté.**

➔ **Suite aux décisions du bureau CDA concernant les stages, la section applique les sanctions disciplinaires.**

➔ **La section a pris des décisions concernant les motifs suivants :**

- Les retours de désignations tardifs.
- Les absences sur désignations.
- Les manquements administratifs.
- Les réclamations suite à la première réunion de la commission de discipline arbitre.

➔ **En application du barème disciplinaire de la commission des arbitres, la section a décidé :**

- De points de pénalité sur la note administrative pour 45 arbitres.
- De matchs de non-désignation pour 8 arbitres.
- D'une amende au club de l'arbitre pour 1 arbitre.
- De remboursements des frais de repas pour 2 arbitres.
- La convocation de 3 arbitres lors de la réunion du 10/02/2024.
- Une demande de radiation pour 1 arbitre.

Toutes les décisions prises seront transmises aux arbitres et aux clubs des arbitres concernés avec un extrait du document annexe dans lequel figurent les décisions prises. Les annexes du PV pourront être consultées sur Footclubs.

Le Responsable de la section

M. CESBRON Hervé

Le Secrétaire de séance

M. JONCHERAY Jean-Christophe